

[Pour ouvrir cet email dans votre navigateur, cliquez ici](#)

[Pour télécharger les Actu Défense du ministère des Armées, cliquez ici](#)



# ACTU DÉFENSE

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

7 mai 2020

## COVID-19 : « La santé et la mission » : plan de remontée progressive de l'activité du ministère des Armées

Suite à la décision prise par le Président de la République et le Premier ministre d'enclencher la sortie progressive du confinement dans le cadre de la lutte contre la pandémie COVID-19, Florence Parly, ministre des Armées, lance, ce jeudi 7 mai 2020, la mise en œuvre du Plan de remontée progressive de l'activité du ministère. La remontée progressive de l'activité appliquera toutes les prescriptions sanitaires décidées par le Gouvernement, tout en les adaptant aux spécificités des activités militaires. Le ministère des Armées est toujours resté pleinement mobilisé depuis le début de la crise sanitaire pour accomplir ses missions essentielles de protection des Français et pour soutenir la Nation dans la lutte contre l'épidémie. Cette mobilisation se poursuit, notamment à travers l'opération Résilience et les actions de soutien à l'innovation et à la relance de l'économie. Dans le cadre du plan gouvernemental de sortie du confinement, le ministère des Armées a défini un plan de remontée progressive de l'activité dont les phases préparatoires sont lancées dès aujourd'hui.

### *La règle des 4R*

Florence Parly a décidé, ce jeudi 7 mai, de la mise en œuvre d'un Plan de remontée progressive de l'activité du ministère des Armées qui repose sur deux principes : **préserver la santé** du personnel, celle de leur famille, et plus largement celle des Français ; et **poursuivre les missions** essentielles du Ministère. Il est mis en œuvre suivant la règle des 4R : rigueur, réalisme, résilience et réversibilité, et vise à reprendre les activités suspendues ou fortement ralenties pendant la période de confinement.

### *Priorité au recrutement et à la préparation opérationnelle*

Sur le plan des ressources humaines, le recrutement, la formation et la réalisation du plan annuel de mutation, qui concerne l'été prochain, plus de 16 000 militaires et leur famille, sont les priorités absolues du ministère.

Sur le plan opérationnel, la remontée en puissance de l'entraînement et de la préparation opérationnelle des unités qui seront déployées en opération constitue un jalon incontournable pour la poursuite des missions. Enfin, les opérations liées aux programmes d'armement et équipements, qu'il s'agisse du maintien en condition opérationnelle ou de la livraison des nouveaux matériels, doivent remonter en puissance pour permettre la continuité des engagements opérationnels des armées et soutenir la relance économique.

### *Une reprise progressive avec des premières expérimentations rapides*

L'ensemble des entités du ministère est mobilisé pour mettre en œuvre cette remontée progressive d'activité. A titre

d'exemples :

- La ministre des Armées a autorisé la réouverture des Centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) pour qu'ils soient en mesure de reprendre le recrutement dès le 11 mai.
- A Lorient, l'Ecole des fusiliers marins (ECOFUS) relance ses premières formations, spécialisées dans un premier temps, pour un groupe d'une vingtaine de marins, afin d'expérimenter les mesures d'organisation qui pourront être élargies par la suite.
- Sur la base aérienne 107 de Saint-Dizier (52), l'Escadron de soutien technique aéronautique adapte son plan de continuité d'activité pour expérimenter les mesures organisationnelles et sanitaires avec un accroissement progressif de son activité.

Les plans de reprise progressive de l'activité de chaque entité du ministère (armées, directions et services) ont fait l'objet d'une présentation systématique aux organisations syndicales à travers les instances représentatives du personnel. Le Conseil supérieur de la fonction militaire en a également été informé.

### ***Des règles sanitaires claires et adaptables***

Le télétravail restera massivement utilisé partout où cela est possible, tandis que les situations personnelles (personnes fragiles, contrainte de garde d'enfants etc.) continueront d'être prises en compte. La progressivité et la réversibilité du processus permettront de faire face à l'éventuelle résurgence de l'épidémie au sein du ministère.

### ***Des masques pour tous***

Le ministère des Armées fournira à chaque agent, civil ou militaire, une dotation initiale en masques homologués grand public. Le port de ce masque sera obligatoire pour les activités exercées dans des espaces contraints où les mesures de distanciation ne peuvent pas être rigoureusement garanties (maintien en condition opérationnelle dans des ateliers où l'espace est limité, personnel de restauration, circulation en véhicules opérationnels...). Les soignants du Service de santé des armées (SSA) ainsi que les malades continueront d'être équipés de masques selon les normes sanitaires en vigueur.

### ***Détecter le plus tôt possible la maladie grâce aux tests virologiques (PCR)***

Le ministère des Armées mettra l'accent sur l'identification et l'isolement précoce des malades pour rompre au plus vite les chaînes de transmission du virus. Les personnels présentant des symptômes pourront être immédiatement pris en charge par le Service de santé des armées qui prescrira un diagnostic par PCR (test virologique). En cas de maladie, ils seront mis en isolement sanitaire selon les recommandations en vigueur. Les sujets contacts seront identifiés, seront mis en quatorzaine et bénéficieront d'un dépistage systématique par PCR. L'isolement et la quatorzaine pourront se dérouler à domicile ou, le cas échéant, au sein d'emprises militaires. Les agents civils et militaires du ministère et leur famille auront accès, en plus de l'offre de soins habituelle fournie par le SSA à un service de téléconsultation (24/7), mise en oeuvre par le SSA qui permettra aux médecins de prescrire un test.

### ***La mission continue***

Au ministère des Armées, les missions n'ont jamais cessé. Durant toute la période de confinement, l'ensemble des missions essentielles au service de la protection des Français – dissuasion, protection de l'espace aérien et des emprises maritimes, opération Sentinelle, lutte contre le terrorisme au Sahel et au Levant – a été assuré avec professionnalisme et engagement. Le rythme de la préparation opérationnelle a été adapté pour préserver les qualifications nécessaires aux engagements futurs. Les activités des directions et services ont été poursuivies, notamment grâce au télétravail. Parallèlement au plan de remontée progressive de son activité, le ministère des Armées restera mobilisé, aux côtés des autres ministères, pour poursuivre la lutte contre l'épidémie de COVID-19.

La ministre des Armées salue l'engagement exceptionnel des personnels civils et militaires du Ministère qui ont assuré chaque jour la continuité de ses missions et ont participé à la lutte contre le COVID-19.

## **Opération Résilience : bilan des actions conduites cette semaine par les armées**

Depuis le 25 mars, l'opération « Résilience » constitue la contribution du ministère des Armées à l'engagement interministériel contre la propagation du COVID-19. Elle est centrée sur l'aide et le soutien aux populations ainsi que sur l'appui aux services publics pour faire face à cette épidémie, en métropole et outre-mer, dans les

**domaines de la santé, de la logistique et de la protection. Les armées s'engagent dans l'ensemble des secteurs où elles peuvent apporter un soutien aux autorités civiles, en adaptant leurs actions aux contextes locaux et dans le cadre d'un dialogue avec les autorités de l'État.**

#### • Volet sanitaire

En complément de ce qu'accomplit déjà le personnel médical des établissements militaires du Service de santé des armées (SSA), les armées ont participé activement au désengorgement des zones les plus lourdement frappées par le coronavirus, à travers l'Élément Militaire de Réanimation (EMR-SSA) à Mulhouse, mais aussi par des opérations de transfert mobilisant les moyens des trois armées.

- Compte tenu de la géographie particulière du territoire, la préfecture a adressé aux Forces Armées de Guyane (FAG) plusieurs demandes de concours d'aérotransport de patients atteints par le COVID-19. Le 28 avril, les FAG ont assuré le transport médical de huit patients par le biais d'un hélicoptère Puma.
- Les armées poursuivent par ailleurs la mise en place d'Unités d'appui sanitaire (UAS), entités détachées au profit d'hôpitaux afin de soutenir leur fonctionnement général dans les domaines du transport, de la manutention et de l'organisation. Elles peuvent également participer à la protection du site. Ainsi, à la demande de la délégation du Var de l'Agence régionale de santé (ARS) de la région PACA, une UAS, formée par le 54<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Hyères, est déployée depuis le lundi 4 mai au profit du centre hospitalier et deux EHPAD de la ville.



#### • Volet logistique

Les militaires de l'opération Résilience apportent également leur concours aux autorités civiles dans le domaine logistique, via le transport de fret aérien, terrestre, ou maritime, la mise à disposition d'emprises, ou l'affectation d'experts logistiques auprès des autorités civiles et sanitaires pour les appuyer dans ce domaine clé de la lutte contre le coronavirus. Les armées ont pris une part active dans les opérations de stockage et d'acheminement des équipements sanitaires, notamment des masques, et du gel hydroalcoolique.

- Le transport de fret alimentaire et de matériels à destination de Mayotte se poursuit toujours dans le cadre de l'opération Résilience. Après la livraison de plusieurs centaines de tonnes de chargement grâce au *Mistral*, *Champlain*, *Astrolabe* et *Malin*, le *Mistral* effectue une deuxième liaison maritime vers Mayotte avec, à son bord, près de 575 tonnes de fret.
- Arrivé le samedi 25 avril en Polynésie française, l'A400M Atlas a effectué ses premières missions de reconnaissance des pistes et de transport de fret dans les archipels les 29 et 30 avril.
- L'armée a été déployée pour apporter un soutien logistique à la Croix-Rouge à Vesoul et pour participer à la livraison de colis alimentaires à Charleville-Mézières. Parallèlement, elle s'est mobilisée pour fournir et monter 40 mètres d'abris afin de permettre à l'association des « Restos du cœur » de distribuer des aides alimentaires.
- Le 121<sup>e</sup> régiment du train et quatre porteurs polyvalents terrestres ont été mobilisés pour transporter 22 palettes de

gaines en polyéthylène dans la finalité de confectionner des surblouses à destination du personnel soignant de la région Normandie.



- Volet protection

Les militaires de l'opération Résilience peuvent assurer la protection de sites sensibles militaires et civils, ainsi que des missions de surveillance et de présence dissuasive en appui des forces de sécurité intérieure. Les missions de protection de sites de production et de stockage de produits sanitaires sensibles se poursuivent en métropole et outre-mer.



[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Lien vers le point de situation des opérations](#)

COVID-19 : [point de situation du Gouvernement](#)

## ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

### MINISTÈRE

## Décès de deux légionnaires du 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie en opération

La ministre des Armées a appris avec émotion et tristesse le décès, le vendredi 1er mai, du brigadier-chef Dmytro Martynyouk des suites de ses blessures et la mort au combat, lundi 4 mai, du brigadier Kévin Clément, tous deux du 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie de Carpiagne (13).



Engagé au sein de l'opération Barkhane, le brigadier **Kévin Clément** est tombé pour la France ce lundi 4 mai, lors d'un accrochage avec des terroristes dans la région de Ménaka, au Mali.



Engagé au sein de l'opération Barkhane, le brigadier-chef **Dmytro Martynyouk** a été grièvement blessé le 23 avril au Mali lors de l'explosion d'un engin explosif improvisé. Transféré à l'hôpital d'instruction des armées Percy, il a succombé à ses blessures vendredi 1<sup>er</sup> mai.

La ministre des Armées rend hommage à ces deux légionnaires et adresse toutes ses condoléances à leur famille, à leurs proches, ainsi qu'à leurs frères d'armes pour qui elle a une pensée particulière. Ce lourd tribut payé par la Légion étrangère n'entame ni sa détermination ni son efficacité. Elle poursuit sa mission, à la manière de ses Anciens. La ministre s'associe à la douleur du 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie, durement éprouvé, dont l'engagement au Mali demeure. Aux côtés de leurs frères d'armes français, européens et sahéliens, la lutte contre le terrorisme continue. Dans la région des trois frontières, la France concentre ses efforts aux côtés des pays du G5 Sahel.

Liens vers le [communiqué de presse](#) et vers [la biographie de Dmytro Martynyouk](#)

Liens vers [le communiqué de presse](#) et vers [la biographie de Kévin Clément](#)

---

## Les forces armées françaises s'engagent dans l'opération de l'Union européenne EUNAVFOR MED IRINI en Méditerranée

Depuis le lundi 4 mai, la frégate anti-aérienne *Jean Bart* est engagée dans le cadre de l'opération de l'Union européenne EUNAVFOR MED IRINI. Lancée le 1<sup>er</sup> avril 2020, l'objectif principal de cette mission de prévention est de contribuer à l'application de la résolution de 2016 des Nations unies relative à l'embargo sur les armes à destination de la Libye (RCSNU 2292).

Le bâtiment français patrouillera en Méditerranée centrale, et contribuera, grâce à ses capacités de reconnaissance et de détection, à prévenir les risques d'instabilité dans la région, en coopération avec les autres moyens engagés par les partenaires européens.

Ce soutien direct est réalisé quelques jours après le déploiement de la frégate légère furtive *Aconit* au sein de l'opération EUNAVFOR MED IRINI, qui poursuit désormais sa route en mer Méditerranée.

Sensible aux risques que les trafics humains, pétroliers et d'armements générés par la crise libyenne font peser sur la stabilité régionale, la France s'est engagée dès 2015 avec ses partenaires européens dans l'opération de l'Union européenne de lutte contre le trafic de migrants en mer Méditerranée, baptisée EUNAVFOR MED SOPHIA. En 2020, dans

le contexte de la fin de l'opération EUNAVFOR MED SOPHIA, la France poursuit donc son engagement aux côtés de ses partenaires de l'Union européenne dans le cadre de l'opération EUNAVFOR MED IRINI.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

---

## L'intelligence artificielle au service de la lutte contre le COVID-19

**Florence Parly, ministre des Armées, salue le soutien de la Direction générale de l'armement (DGA) et de l'Agence de l'innovation de défense (AID) au financement d'une solution basée sur l'Intelligence Artificielle qui permettra d'organiser au mieux la réponse des hôpitaux à la pandémie actuelle.**

Plus de 2 550 propositions ont été reçues par le ministère des Armées suite à son appel à projets pour lutter contre l'épidémie de COVID-19. Porté par le Centre Borelli et l'Hôpital d'instruction des Armées (HIA) Percy, le projet Outil numérique d'aide à la décision pour des stratégies dynamiques d'allocations de ressources humaines et matérielles en période d'attrition des personnels (ONADAP) a été retenu par l'AID. Il permettra de modéliser la situation sanitaire du personnel soignant à l'échelle d'un hôpital ou d'un service hospitalier et d'anticiper la propagation du virus en son sein. L'AID financera, à hauteur de 408 000 euros, les travaux de recherche et de développement de cette plateforme numérique.

En contexte de crise, les professionnels de santé ont besoin d'outils leur permettant de prendre les meilleures décisions en situation d'urgence. Grâce à l'intelligence artificielle (IA), ONADAP permettra l'anticipation de la propagation du virus au sein du personnel soignant. A l'instar des modélisations météorologiques, l'IA développée s'appuiera sur des modélisations épidémiques pour proposer à l'échelle d'un hôpital, ou d'un service hospitalier, une estimation du nombre de soignants qui pourraient être malades dans les prochains jours. Cette projection permettra au système hospitalier d'anticiper l'évolution de la situation sanitaire parmi ses personnels et donc de se réorganiser dans les meilleurs délais.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

---

## Le ministère se mobilise pour commémorer le 8 mai autrement

**Le ministère des Armées se mobilise et propose de commémorer le 8 mai 1945 depuis chez soi. De nombreuses ressources ont été mises en ligne pour permettre de vivre cette journée nationale, autrement. Par ailleurs, des cérémonies se tiendront dans les communes de France en présence d'un nombre restreint d'autorités civiles et militaires.**

- **[« Chemins de mémoire », une page quotidienne dédiée au 8 mai 1945](#)**

Une première rubrique propose chaque jour l'analyse d'un objet insolite tiré des collections du musée de la reddition de Reims. L'espace comprend également des articles historiques permettant de contextualiser l'événement : le texte de la capitulation signé à Reims, des témoignages de protagonistes du 8 mai 1945, un historique illustré du jour férié... Sur cette page, il est également possible d'écouter des témoignages de vétérans et des principaux acteurs du conflit, mais aussi les hymnes nationaux des principales puissances victorieuses à travers des enregistrements audio authentiques. Découvrez enfin, grâce à des photographies, les moments les plus emblématiques du 8 mai 1945

[Le site "Chemin de mémoire"](#)

- **[De nouvelles archives en ligne sur le site Mémoire des hommes](#)**

En prévision de la journée de commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie, une nouvelle base de données est mise en ligne ce jeudi 7 mai sur le site internet Mémoire des hommes. Cette base, dite des « Morts en déportation », recense 147 510 dossiers individuels de déportés décédés ainsi que de victimes civiles de la barbarie nazie (fusillés, morts

en prison et travailleurs en Allemagne). Ces dossiers sont conservés par le Service historique de la défense (SHD), au sein de la division des archives des victimes des conflits contemporains (Caen).

[Retrouvez ici les nouvelles archives des « Morts en déportation »](#)

- **Les cérémonies officielles**

Une cérémonie, présidée par le Président de la République, aura lieu le matin du vendredi 8 mai à Paris, à l'Arc de triomphe, en présence d'un nombre restreint d'autorités civiles et militaires. Cette cérémonie nationale ne sera pas ouverte au public mais sera retransmise en direct à la télévision. Dans l'ensemble des départements ainsi que dans les territoires d'outre-mer, les préfets et hauts-commissaires organiseront une cérémonie au monument aux morts de la commune chef-lieu dans un format restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation. Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public. Dans les communes, les maires pourront organiser, en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation, un dépôt de gerbe au monument aux morts. Afin de manifester leur participation à cette journée nationale, le Président de la République demande aux Françaises et aux Français qui le souhaitent de pavoiser leur balcon aux couleurs nationales.

[Le communiqué de presse relatif aux commémorations du 8 mai](#)

---

## 8 mai : une cagnotte en ligne pour soutenir les blessés de guerre, les veuves et les pupilles de la Nation

Conformément à la stratégie nationale de déconfinement progressif, présentée le 28 avril par le Premier ministre, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) a été contraint d'annuler sa collecte annuelle sur la voie publique, prévue du 2 au 9 mai 2020.



La crise liée au COVID-19 affecte les plus vulnérables, au premier rang desquels les ressortissants de l'ONACVG. C'est la raison pour laquelle, l'office national s'est engagé à maintenir cette année, en toute hypothèse, ses actions de solidarité envers les blessés de guerre, les veuves, les pupilles de la Nation et les victimes d'acte de terrorisme.

Depuis le 4 mai, une campagne de don numérique est lancée [ici](#)

---

## ARMÉE DE TERRE

### Barkhane : hommage aux deux légionnaires du 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie décédés

Les honneurs militaires au brigadier-chef Dmytro Martynyok et au brigadier Kévin Clément, respectivement décédés les 1<sup>er</sup> et 4 mai, dans le cadre de leur engagement dans l'opération Barkhane, ont été rendus jeudi 7 mai dans la cour de l'Hôtel national des invalides à Paris. Cette cérémonie intime était présidée par le général d'armée Thierry Burkhard

chef d'état-major de l'armée de Terre.

Ensuite, le vendredi 8 mai après-midi, un hommage national leur sera rendu devant leurs familles et leurs camarades du régiment à Carpiagne (13). Cette cérémonie sera présidée par la ministre des Armées.

L'armée de Terre s'associe à la profonde douleur des familles et du 1<sup>er</sup> Régiment étranger de cavalerie, durement éprouvé, dont l'engagement au Mali demeure. Aux côtés de leurs frères d'armes français, européens et sahéliens, la lutte contre le terrorisme continue. Dans la région des trois frontières, la France concentre ses efforts aux côtés des pays du G5 Sahel. La ministre salue l'engagement des plus de 5000 militaires engagés au sein de l'opération Barkhane qui continuent, sans relâche, de combattre pour la sécurité des populations locales et la protection de nos concitoyens.

Liens vers le [communiqué de presse](#) et vers [la biographie de Dmytro Martynyouk](#)

Liens vers [le communiqué de presse](#) et vers [la biographie de Kévin Clément](#)

---

## ARMÉE DE L'AIR

### Des aviateurs moniteurs « TOP » en aide aux personnels soignants

**Stress au quotidien, insomnies, prises de décisions, autonomie : depuis le début de la crise sanitaire, le personnel de santé est sur tous les fronts dans la lutte contre le COVID-19. En soutien, une quarantaine de moniteurs de sport de l'armée de l'Air, formés aux Techniques d'optimisation du potentiel (TOP), viennent en aide aux médecins, infirmiers et aide-soignants dans tout le pays depuis plus d'un mois.**

Mise sur pied à l'occasion de la crise du COVID-19 et initiée notamment par le général de corps aérien (2S) Emmanuel de Romémont et le docteur Édith Perreaut-Pierre, ancien médecin en chef du Service de santé des armées (SSA) et fondatrice des TOP, la structure associative « Rend-Fort TOP Teams » compte plus de 180 praticiens TOP, civils et militaires. Parmi eux, 40 aviateurs, dont l'objectif est d'accompagner les personnels soignants en distanciel comme en présentiel, en proposant des séances de TOP spécifiquement adaptées au contexte COVID-19.

Il s'agit d'aider, tous les personnels soignants qui en font la demande, à tenir mentalement, émotionnellement et physiquement, à récupérer de la fatigue accumulée, et à renforcer leur résilience au travers d'outils basés sur la respiration, la relaxation, l'imagerie mentale et le dialogue interne. Un numéro de téléphone et une adresse mail ont été mis en place afin de permettre des prises de contact très rapides et des séances pouvant durer de cinq à 25 minutes. Ces séances qui peuvent se tenir entre deux gardes, par exemple, ou avant une intervention, répondent parfaitement aux attentes des soignants, dont les retours sont unanimement positifs. Le collectif « Rend-Fort TOP Teams » a déjà permis de venir en aide à près de 1 600 personnels de santé, avec environ 400 séances conduites dans plus de 50 établissements de soins en quelques semaines.

En plus de ces actions, les moniteurs de sport de l'armée de l'Air, spécialistes TOP, sont mis à disposition sur chaque base aérienne pour accompagner les aviateurs et leurs familles en confinement. Des moniteurs TOP sont également déployés à Mulhouse pour venir en aide aux personnels de l'hôpital et du SSA.





## MARINE NATIONALE

### Les EDAU, des équipes de désinfection de proximité

**Pour répondre à la crise sanitaire actuelle à court, moyen et long terme, la Marine nationale a débuté la formation d'Équipes de désinfection autonomes d'unité (EDAU). À brève échéance, chaque unité, à terre ou embarquée, devrait être dotée d'au moins une équipe de trois personnes, pouvant agir au plus vite pour désinfecter par bi-nettoyage des locaux potentiellement infectés par le coronavirus.**

À Toulon, ces équipes sont actuellement formées par les spécialistes de surveillance radiologique du laboratoire d'analyses de surveillance et d'expertise de la Marine. Lors de sessions d'une demi-journée, les volontaires, dont l'aptitude médicale est jugée compatible avec cette nouvelle compétence, suivent une formation théorique puis pratique sur le coronavirus, la prise en compte du risque de propagation et les bonnes pratiques de protection individuelle.

L'objectif annoncé est de permettre une prise en compte rapide et de proximité de tout risque de propagation du virus lié à la présence d'une personne potentiellement infectée par le coronavirus. L'impact sur la disponibilité des locaux est ainsi réduit tout comme, le cas échéant, ses conséquences sur les opérations.



POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Le point de situation hebdomadaire des opérations est disponible [ici](#)

**Barkhane** : opérations dans le Liptako et au Burkina Faso et rénovation du puit d'un quartier de la ville de Kidal



**Forces armées en Guyane** : Harpie : destruction d'un barrage d'orpaillage illégal près de Papaïchton



**Chammal** : un sas de quatorzaine sur la base aérienne projetée



**OTAN** : *enhanced Air Policing 2020*



**FFEAU** : l'Atlantique 2 (ATL2) au profit de l'opération *Agenor*



**Union européenne** : la frégate *Jean Bart* participe à l'opération *Irini*



**Contact Presse Opérations et CEMA** : 09 88 68 28 65 / 28 66 - [emapresse@gmail.com](mailto:emapresse@gmail.com)



Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)

**Directrice de la publication** : Yasmine-Eva Farès-Emery

**Rédacteurs en chef** : CC Marie-Christine Berthellet

**Rédacteurs** : Ninon Aiguesvives, Caroline Azzuro, Brendan Gaillard, CNE Gaëlle Rothureau,

**Contacts Presse** : 09 88 67 33 33 ou [media@dicod.defense.gouv.fr](mailto:media@dicod.defense.gouv.fr)

Retrouvez-nous sur : [www.defense.gouv.fr/salle-de-presse](http://www.defense.gouv.fr/salle-de-presse)



Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part